

GRAFFiCi

L'INCONTURNABLE EN GASPÉSIE

37 000 EXEMPLAIRES
PP 41234045

VOL. 19 N° 5



OCTOBRE 2018



ROCH « MOÏSE » THÉRIAULT
Le gourou de Saint-Jogues, 40 ans après

DOSSIER
Des chasseurs de plus en plus technos

CHRONIQUE
La Gaspésie dans l'isoir

POMMES

DES VERGERS
EN CROISSANCE



photo: Magali Deslauriers



LE 21 NOVEMBRE ...
SURVEILLEZ NOTRE
*Cahier
de Noël!*

UNE INSPIRATION POUR CÉLÉBRER AVEC QUALITÉ
ET BON GOÛT VOTRE NOËL GASPÉSIEN !

DISPONIBLE DANS VOTRE PROCHAINE ÉDITION
DU GRAFFiCi ET SUR GRAFFiCi.CA

INSÉREZ VOS COULEURS COMMERCIALES
EN RÉSERVANT VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
AU PUBVV2016@GRAFFiCi.CA
AVANT LE 29 OCTOBRE !

GRAFFiCi
L'INCONTURNABLE EN GASPÉSIE

FESTIVAL

Présenté par

La Virée

Hydro Québec



18^e
ÉDITION

5-7 octobre 2018

CARLETON-SUR-MER



Programmation complète au WWW.FESTIVALLAVIREE.COM

VENDREDI 5 OCTOBRE

17 h 30	Sur l'An premier	Foyer Hydro-Québec du Quai des arts	Gratuit
20 h	Le Trio à Quatre Veillée de danse traditionnelle avec Érick Tarte au call	Centre des congrès	10 \$ debout 15 \$ assis
23 h	Vishtèn	Le Naufrageur	10 \$

SAMEDI 6 OCTOBRE

10 – 17 h	Marché public	Cour du CÉGEP	3 \$ (accès au site)
12 h	Spectacles scène extérieure, tente des vieux métiers, animation pour enfants	Cour du CÉGEP	3 \$ (accès au site)
14 h	Les Charbonniers de l'enfer	Studio Hydro-Québec du Quai des arts	20 \$
20 h	Pete's Posse et Rum Ragged	Studio Hydro-Québec du Quai des arts	35 \$
23 h	Les Poules à Colin	Le Naufrageur	8 \$

DIMANCHE 7 OCTOBRE

10 – 17 h	Marché public	Cour du CÉGEP	3 \$ (accès au site)
12 h	Spectacles scène extérieure, tente des vieux métiers, animation pour enfants	Cour du CÉGEP	3 \$ (accès au site)
14 h	Rencontre folklorique	Studio Hydro-Québec du Quai des arts	8 \$
19 h	<i>Western</i> avec François Lavallée et Achille Grimaud	Studio Hydro-Québec du Quai des arts	20 \$
21 h	Les Veillées de La Virée avec les artistes du festival. Session Jam. Bienvenue à tous les musiciens trad.	Foyer Hydro-Québec du Quai des arts	Gratuit

Forfaits passeports La Virée*

* l'accès au site est inclus avec chaque passeport

50\$

La Virée conte et musique
Western + Rum Ragged et Pete's Posse

50\$

La Virée du samedi
Les Charbonniers de l'enfer + Rum Ragged et Pete's Posse

40\$

La Virée veillée et musique
Veillée de danse + Rum Ragged et Pete's Posse

70\$

La Virée totale
(sauf Naufrageur)
Accès à tous les spectacles



1968-2018 : chasser en Gaspésie

CARLETON | La chasse a bien changé depuis la fin des années 1960. Les technologies ont explosé pour faciliter la tâche des chasseurs, mais il a aussi fallu au préalable une démocratisation de l'accès à la forêt pour que le prélèvement des orignaux, des chevreuils et du petit gibier soit moins injuste.

Jean-Paul Boudreau, de Carleton, rappelle qu'au milieu des années 1960, au début de sa vie adulte, les obstacles étaient nombreux pour les chasseurs, et ce qu'on appellerait aujourd'hui le braconnage constituait une façon de briser ces obstacles.

«Des fois, je dis qu'il doit y avoir un million de kilomètres de chemins forestiers en Gaspésie maintenant! La différence avec avant, c'est qu'il n'y avait pas beaucoup de chemins. Peu de monde avait une Jeep. On modifiait des Volkswagen, des Choupettes comme on les appelait [le modèle Coccinelle], pour installer des chaînes, en cas de neige. La chasse à l'orignal durait deux semaines au lieu d'une, et la saison débutait plus tard. Ce n'était pas rare qu'il y ait de la neige», évoque, intarissable, M. Boudreau.

Une grande partie de la forêt n'était donc pas accessible en raison du manque de routes d'accès, et des moyens financiers plus limités des chasseurs des années 1960.

Des clubs privés

«Il y avait aussi des clubs privés. La Madawaska Lumber avait son *free hold*, la Dunière [un territoire dépourvu de redevances], mais aussi d'autres territoires forestiers. La compagnie avait des invités, qui fermaient une partie de chemin pour leur chasse. Ça devenait des clubs privés. La Madawaska Lumber a perdu le contrôle de ses invités. À un moment donné. Il y avait des barrières partout; tu ne pouvais plus aller nulle part. La compagnie a dû faire le ménage», se souvient M. Boudreau.

Dix ou quinze ans avant le «déclubage» initié par le gouvernement de René Lévesque en 1977, les chasseurs moins fortunés de l'époque prenaient donc des chances en cassant parfois les barrières de clubs privés pour prélever eux aussi le gros gibier.

«C'était l'une des seules façons d'avoir accès à des territoires de chasse potables. Aujourd'hui, on appellerait ça du braconnage, mais il fallait démocratiser la chasse. C'est ce que le "déclubage" a apporté», analyse M. Boudreau.

La chasse derrière des barrières privées

constituant une pratique porteuse d'un certain risque, considérant les moyens financiers plus limités de la population et les avancées technologiques modestes des années 1960, on atteignait vite les limites de ce que le chasseur moyen était prêt à investir pour ramener un orignal à la maison.

«La petite chasse était un phénomène plus fort à l'époque. Ça prenait moins de moyens. Aller à l'orignal impliquait des moyens», insiste M. Boudreau.

Du "balôné" et une 303

Les vêtements des années 1960 étaient plus rudimentaires. «On portait des chemises carreautes, des vêtements kaki de surplus d'armée. Une carabine 303 coûtait de sept à huit piastres. Les plus vieux, qui étaient en moyens, payaient 60 \$ pour une 3030. Une 32 spécial pouvait coûter 85 \$. C'était pour les autres. Le permis coûtait 8 \$ pour l'orignal, 2 \$ pour la perdrix et 5 \$ pour le chevreuil. On faisait la journée avec un saucisson de "balôné" attaché à la ceinture. On n'avait pas faim ou froid, mais on était loin des vêtements d'aujourd'hui et des équipements», évoque Jean-Paul Boudreau.

Oubliez les caméras de surveillance pour détecter la présence de gros gibier près des trous de chasse.

«Bien des gens chassaient l'orignal au collet, et ça chassait souvent le chevreuil la nuit. Le collet avait une *pole* et ça accrochait dans les arbres. Le nom de code pour les collets, c'était les *watch men*. Si quelqu'un disait, on va aller voir les *watch men*, ça voulait dire faire le tour des collets à orignal», précise M. Boudreau.

Les blocs de sel étaient des artifices déjà utilisés en forêt dans les années 1960 parce que «les vieux s'étaient rendus compte que les orignaux venaient lécher les blocs de sel des vaches dans les champs. Des gars mettaient de l'avoine dans le bois, ou du soufre, parce qu'ils ont besoin [les orignaux] d'un *boost* au printemps», ajoute-t-il.

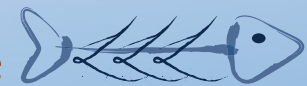


Photo : Gilles Gagné

Il y a 50 ans, Jean-Paul Boudreau chassait avec cette chemise à carreaux et cette carabine 303, achetée dans un surplus d'armée pour quelques dollars. Il chassait avec un permis, insiste-t-il.

POISSONNERIE

Lelièvre, Lelièvre
Lemoignan Itée



NOTRE PERSONNEL SOURIAINT EST FIER
DE VOUS OFFRIR DE SAVOUREUX POISSONS
ET FRUITS DE MER DES PLUS FRAIS.

Profitez du service d'emballage longue distance
qui assure la fraîcheur de nos produits de la mer!

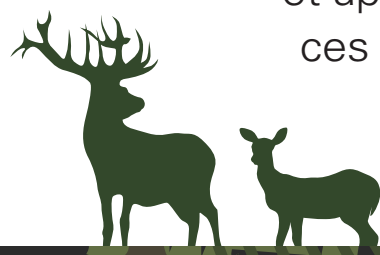


52, rue des Vigneaux, Sainte-Thérèse-de-Gaspé | 418 385-3310



À l'ère de la chasse techno

GRANDE-VALLÉE | Carabines, lunettes d'approche, arcs, arbalètes et appâts : la panoplie du chasseur s'est diversifiée et sophistiquée ces dernières décennies. Tour d'horizon des gadgets qui rendent la chasse de plus en plus techno.



À sa retraite, Sylvain Bouchard de Grande-Vallée, a ouvert un magasin de chasse et pêche dans son garage. Pendant la semaine de chasse à la carabine, il le confie toutefois à sa conjointe. Lui prend le bois pour

aller chasser, un loisir qu'il pratique depuis un peu plus de 40 ans.

«Les carabines ont pris du mieux. Les munitions aussi, c'est de plus en plus précis. On peut même les faire nous-mêmes. On peut

tirer de plus loin, en étant assez sûrs de réussir son coup, peut-être à 1300 pieds [400 m]. Avant, à 200, 300 pieds [60 à 90 mètres], c'était pas mal le "top"», se rappelle M. Bouchard.

Certains chasseurs utilisent des appeaux électroniques, soit des enregistrements d'appels d'originaux amplifiés par un haut-parleur. «On peut maintenant le faire à partir de son téléphone intelligent : c'est rendu Bluetooth!», lance M. Bouchard.

Les caméras de détection pour repérer le gibier, appelées «vigiles», se sont répandues. On a d'abord vu des caméras équipées de pellicules 35 millimètres, puis munies d'une clé USB qu'il fallait récupérer sur le terrain. Aujourd'hui, des caméras envoient leurs images par satellite et les chasseurs peuvent les visionner sur leur téléphone intelligent.

Les drones deviennent de plus en plus accessibles. Certains chasseurs les utilisent pour prospecter leur territoire de chasse du haut des airs. Les agents de la faune se font d'ailleurs questionner sur le sujet (voir le texte «Permis, pas permis?»).

La chasse, «c'est plus facile que c'était dans le temps», admet Sylvain Bouchard. Mais la «fièvre de la chasse» est la même. «C'est toujours aussi trippant», lance-t-il.

Au Dépanneur Centre-ville, à Gaspé, François Thériault montre à GRAFFICI les armes alignées derrière le comptoir de la section armurerie. «Les carabines n'ont pas changé depuis 30 ans. Mais il y a une énorme amélioration dans les télescopes. Ça fait cinq ans que j'ai le mien et la technologie a déjà beaucoup évolué.» Pour la coquette somme de 2800 \$, on peut accrocher sur sa carabine une lunette qui grossit trente fois, avec une netteté acceptable lorsque la lumière baisse.

Il n'y a jamais eu non plus une telle variété d'appâts. Sur une étagère, il y a des blocs de sel à odeur de pomme, du concentré de minéraux à l'anis et un appât pour originaux à «enrobage bonbon». On se croirait dans une confiserie.

D'autres boutiques offrent de quoi masquer l'odeur trop humaine du chasseur : des shampoings, des savons et de la lessive à odeur de cèdre ou de sapin.

Les systèmes pour rechercher un gibier blessé se multiplient. Des commerçants offrent des encoches lumineuses à mettre au bout de la flèche. D'autres proposent de fixer une capsule émettrice à la flèche, pour partir ensuite à la recherche de l'animal en brandissant une mini-antenne réceptrice. Des services de conducteurs de «chiens de sang», dressés à pister le gros gibier blessé, se développent aussi au Québec, y compris en Gaspésie.

Retour aux sources?

Guy Fraser, 61 ans, de Sainte-Anne-des-Monts, se rappelle quand il a commencé à chasser, il y a 36 ans. «Je chassais avec une 303, une ancienne arme de la Deuxième Guerre mondiale. Ce n'était pas si rare.» Il n'avait pas de lunette d'approche : on visait «à la mire», sans grossissement.

La chasse à l'arc et à l'arbalète était rare, note M. Fraser. Aujourd'hui, bien des chasseurs utilisent ces armes pendant la période de chasse qui leur est réservée. Les arcs et les arbalètes fabriqués aujourd'hui n'ont rien à voir avec les engins utilisés par nos ancêtres. En Gaspésie l'an dernier, 1028 originaux ont été abattus à l'arc (94) ou à l'arbalète (934), soit près de 23 % des bêtes.

En parallèle, on revient à des méthodes



PIÈCES D'AUTO | OUTILLAGES
BOULONNERIE



535, boulevard Perron • Carleton-sur-Mer 418 364-7302



www.pacarleton.ca

anciennes. « Il y a la mode de l'arc à l'instinct [sans viseur]. Quelques-uns pratiquent ça », rapporte M. Fraser. Des chasseurs tentent aussi leur chance à la « poudre noire », note-t-il. Plutôt que d'utiliser une cartouche déjà assemblée, ils font comme les soldats d'il y a 300 ans. Ils insèrent la poudre, la bourre, puis le plomb par la bouche du canon – d'où le nom d'armes « à chargement par la bouche » – avant de compacter le tout avec une tige. Seulement 42 originaux ont péri de cette façon l'an dernier, soit moins de 1 % des bêtes abattues.

Les caméras, les appâts et autres gadgets n'ont pas changé les originaux, qui demeurent imprévisibles. « Avec la technologie, tu te fais des petites illusions. Tu vois des originaux évoluer tout l'été, tu vois le panache grandir », évoque un chasseur trentenaire qui souhaite rester anonyme. Quand arrive le temps du rut, « l'original tombe dans un autre monde », avertit ce chasseur. Il peut décider d'aller voir chez le voisin. « Et il peut arriver d'autres originaux que tu n'avais jamais vus. » (Geneviève Gélinas)

« Il y a une énorme amélioration dans les télescopes. Ça fait cinq ans que j'ai le mien et la technologie a déjà beaucoup évolué », estime François Thériault, du Dépanneur Centre-Ville, à Gaspé.



Photo : Geneviève Gélinas

PERMIS, PAS PERMIS?

Les chasseurs ne peuvent plus se dire « si c'est à vendre, ça doit être légal ». Le « quand » et le « comment » une technologie est utilisée change la donne. C'est le cas du drone, de plus en plus répandu. Un chasseur qui ferait survoler la forêt par un drone en juillet, histoire de trouver une bonne place pour dresser sa cache, le ferait en toute légalité. Par contre, s'il utilise son engin en période de chasse, carabine en mains, pour repérer un original, il contrevient à la loi.

Même chose pour une caméra qui envoie ses images en direct. Le chasseur peut les admirer de son salon, pour le plaisir. Mais il n'aurait pas le droit de s'en servir en situation de chasse, pour trouver le gibier.

L'appau électronique est maintenant permis, en autant que le chasseur l'active directement. Il lui serait interdit, par exemple, de le mettre en marche et d'aller se poster 100 mètres plus loin.

(Geneviève Gélinas)

DES TECHNOLOGIES QUI INQUIÈTENT

Jean-Paul Boudreau, de Carleton, s'inquiète au sujet de l'avenir du cheptel d'originaux en Gaspésie pour plusieurs raisons, dont la facilité découlant de l'emploi des nouvelles technologies.

« Il y a les caméras, mais en plus, il y a les drones. Avec les drones, ça n'a pas de bon sens. Il prend une photo de la bête, et il donne la longitude et la latitude. Le chasseur peut décider que ce n'est pas l'original qu'il veut et il tente d'en trouver un autre », note M. Boudreau, qui craint les effets de ce type de sélection tout à fait artificielle.

Ces moyens technologiques se juxtaposent à une période de chasse qui s'étire, quand on inclut tous les gibiers potentiels, d'août à janvier. « Sur certains territoires, l'original est déjà chassé en août, par les autochtones. Il y a même une chasse en décembre, grâce à des permis spéciaux. Avant, lorsque la chasse au chevreuil était terminée, en novembre, tout était fini. Maintenant, le petit gibier s'étire jusqu'à janvier. L'effort de chasse est trop grand », insiste M. Boudreau, qui chasse depuis plus de 50 ans.

(Gilles Gagné)



Vers une route du cidre dans la Baie...

CAPLAN | Après l'éclosion de plusieurs microbrasseries qui a mené à la maintenant célèbre route de la bière, la prochaine décennie pourrait bien voir se développer la route du cidre dans la Baie-des-Chaleurs, où la plantation de plus d'un millier de pommiers ces deux dernières années vise à produire ce nectar. GRAFFICI a rencontré les initiateurs de deux de ces audacieux projets.

« Partout au Canada, il y a vraiment un *buzz* autour du cidre... c'est en train de décoller et dans genre cinq à dix ans, ceux comme nous qui commencent, je pense qu'on va être à la bonne place et qu'on va avoir un marché super intéressant », lance Joshua Burns qui a démarré son projet il y a cinq ans par la plantation de 200 pommiers sur la terre familiale à Caplan.

Maryève Charland-Lallier et Jean-Charles Fleurent sont pour leur part venus s'établir aux Caps Noirs à New Richmond en 2016. Depuis, ils ont planté pas moins de 450 arbres venus s'ajouter à de nombreux pommiers sauvages présents sur

leur terre. Ils ont aussi l'objectif de démarrer leur cidrerie d'ici 10 ans.

« En attendant, on fait des tests de produits, on développe des recettes, des variétés de pommes aussi [...]. Mais notre entreprise ne permet pas de faire vivre la famille et on continue de travailler tous les deux », dit M^{me} Charland-Lallier.

De telles entreprises demandent patience et détermination, puisque l'investissement substantiel que nécessite l'implantation d'un verger ne permet aucune rentrée



JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES ÂÎNÉS

1^{er} octobre
2018



PARTENAIRES
POUR UN
MIEUX-VIVRE



Le thème de la Journée internationale des personnes âgées (JIPA) 2018, «Partenaires pour un mieux-vivre», met en lumière l'importance d'associer les personnes âgées aux décisions qui les concernent. Elles sont les mieux placées pour exprimer leurs besoins et proposer des solutions.

La Table régionale de concertation des aînés GÎM a célébré cette année la JIPA aux Îles-de-la-Madeleine le 23 septembre, afin d'y honorer la

Personnalité aînée 2018, **Mme Micheline Lapierre Vigneau**, résidente de Bassin. Cette bénévole est toujours active dans son milieu et particulièrement auprès des personnes âgées.

En partenariat:

Québec



d'argent avant cinq et parfois même dix ans.

« Disons que notre projet passe avant tout et qu'il y a des sacrifices à faire. Que ce soit les voyages ou tout autre luxe que d'autres vont se payer, "ben" nous, ça passe dans le verger », souligne Mme Charland-Lallier.

« Je pourrai peut-être tirer un peu d'argent de l'autocueillette à plus court terme, mais c'est un choix de vie, un projet familial », ajoute M. Burns. « Il y a de plus en plus de gens qui ont le goût d'un petit retour à la terre, poursuit-il. Je pense que l'agriculture de demain passe par de petites initiatives de passionnés comme nous qui ne vont pas vouloir en vivre nécessairement », croit M. Burns, qui avoue candidement vouloir développer le meilleur cidre au monde d'ici 30 ans.

En attendant, le père de famille de 39 ans continue de travailler pour la Société des alcools du Québec d'où il constate chaque jour ce que recherchent ceux qui sont de passage chez nous. « Ce que les touristes ont le goût de vivre, c'est de connecter avec la place et de découvrir des produits originaux. On le voit avec les microbrasseries : les gens ne veulent plus acheter une caisse de douze, ils veulent acheter une ou deux bouteilles, mais des produits originaux, le *fun* et faire l'expérience de goûts différents. C'est pour ça que nos projets sont prometteurs et qu'il y a de la place pour plusieurs. On est sur la ligne de départ en même temps, mais ce n'est pas une compétition. C'est inspirant et stimulant, "pis" je sens qu'on va beaucoup apprendre les uns des autres », croit M. Burns.

Maryève Charland-Lallier a d'ailleurs initié au printemps une rencontre entre les nouveaux pomiculteurs de la Baie, question de favoriser le réseautage et l'entraide. « On a tout intérêt à se parler et à partager nos bons comme nos mauvais coups pour mieux avancer [...]. Et je suis convaincue que la route du cidre va se concrétiser! », ajoute la pomicultrice.

En 2020, Joshua Burns vise à implanter une autre centaine de pommiers de variétés différentes incluant la pomme sauvage. « La pomme bonne à croquer, qu'on aime, plus sucrée, elle manque d'acidité, de tanin qui permet d'apporter de la complexité et de la profondeur au cidre. Donc moi, c'est le genre que je veux développer, notamment en introduisant la pomme sauvage dans mes mélanges », explique-t-il.



Photo : Karyne Boudreau



Photo : Magali Deslauriers

Maryève Charland-Lallier et Jean-Charles Fleurent ont planté 450 pommiers sur leur terre de New Richmond, dans le but de fabriquer du cidre dans dix ans.

L'ESSOR DE LA POMME GASPÉSIENNE



Le nombre de pomiculteurs inscrits à l'Union des producteurs agricoles en Gaspésie et aux Îles est passé de trois à sept depuis 2012. C'est sans compter tous les propriétaires ou exploitants de vergers non inscrits.

De la très populaire autocueillette à la production de jus en passant par la vente de « pommes à chevreuil », les pomiculteurs de différentes tailles arrivent à bien tirer leur épingle du jeu.

C'est le cas notamment du verger Pomme en Fête de Pointe-à-la-Croix qui a vu le jour en 1980 et qui demeure le plus grand verger en Gaspésie avec près de 1000 arbres offrant 25 sortes de pommes. Il y a aussi le Verger de la butte à Miguasha qui existe depuis 35 ans avec ses 300 arbres destinés principalement à la production d'un jus vendu dans tous les supermarchés de la Baie-des-Chaleurs.

PLUS DE DÉTAILS SUR **GRAFFICI.CA**
L'INCONTURNABLE EN GASPÉSIE



LES RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION DE L'EST DU QUÉBEC

Une initiative du Réseau
des villes innovantes de
l'est du Québec, organisé
par Défi innovation RDL

15 NOV
2018 | DE 8H30 À 17H
HÔTEL UNIVERSEL
RIVIÈRE-DU-LOUP



RVIEQ
Réseau des villes innovantes
de l'est du Québec



AU PROGRAMME

8 h 30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h

CONFÉRENCE D'OUVERTURE : L'humain au cœur de la transformation et de l'innovation, l'ADN de notre démarche @DesjardinsLab

Sandra Rousseau, chef d'équipe - Desjardins Lab

et directrice principale - Desjardins Assurance

Jean-François Banville, conseiller stratégique - Desjardins Lab

10 h et 11 h

ATELIERS EN SIMULTANÉ

A- Méthodologie de résolution de problèmes

LLio Cégep de Rivière-du-Loup

B- L'industrie 4.0 /// Benoit Cormier, Groupe Lead Management

C- La technologie « blockchain » et cryptomonnaie

Jonathan Hamel, Académie Bitcoin

D- Les commerces et Services 4.0 /// Jean-François Goulet, stratège WEB

et médias sociaux, Servlinks Communication

Midi

DÎNER

Panel d'entrepreneurs avec Pierre Talbot - Premier Tech, Bruno Morin -

Graphie 21, André Boucher - Verbois et Hugo Dubé - Servlinks Communication

La gestion du risque en innovation

13 h 15 et 14 h 15

ATELIERS EN SIMULTANÉ

E- L'impression 3D /// Marc Martin, Solutions Novika

F- L'innovation : une réponse aux problèmes de main-d'œuvre

Benoit Cormier, Groupe Lead Management

G- L'internet des objets /// Bell Canada

H- L'économie circulaire pour innover dans la gestion de ses rejets

Émilie Dupont et Alexandre Jolicoeur, SADC du Kamouraska et le CTTÉI

15 h 15

Rencontres privées avec les différents experts en innovation

Ou Atelier pratique de résolution de problèmes avec le LLio

16 h

COCKTAIL RÉSEAUTAGE

Inscrivez-vous au **RVinnovation.ca**
75 \$ + taxes
Pour information : **418 867-6660**

Moins de discrimination, plus de Micmacs

GASPÉ | Qui est autochtone, qui ne l'est pas? Ottawa a changé les règles entourant le statut d'Indien, le terme toujours utilisé dans la Loi, afin de mettre fin aux discriminations subies par les femmes autochtones et leurs descendants au fil des dernières décennies. Ces nouvelles règles créent une petite révolution à Gespeg, et dans une moindre mesure, à Listuguj et Gesgapegiag, les communautés micmaques de la Gaspésie.

Comment ça marche?

C'est encore le gouvernement fédéral qui décide qui aura le statut d'Indien, en vertu des dispositions de la Loi sur les Indiens. En résumé, on est admissible à ce statut si au moins un parent de nos parents est inscrit au registre des Indiens ou avait le droit de l'être.

Listuguj et Gesgapegiag utilisent la liste du fédéral pour déterminer qui est membre de la bande.

Gespeg a son propre code d'appartenance. « Pour appartenir à Gespeg, ton père ou ta mère doit avoir été inscrit sur la liste de Gespeg. Si elle ou il ne l'est pas mais aurait eu le droit de l'être, on t'accepte », résume Manon Jeannotte, la chef de Gespeg. À cause de ce code, Gespeg compte des membres qui possèdent le statut d'Indien au sens du fédéral (les membres « statués ») et d'autres qui ne l'ont pas (les « non statués »).

De 1985 à nos jours, Ottawa a modifié à trois reprises la Loi sur les Indiens, souvent poussé dans le dos par les tribunaux, qui ont jugé discriminatoires envers les femmes plusieurs anciennes dispositions de la Loi (voir *La discrimination en 6 dates*).

Plus d'autochtones

Avec le projet de loi S3, sanctionné fin 2017, des centaines de milliers de personnes supplémentaires obtiennent ou obtiendront le droit de s'inscrire sur le registre fédéral des Autochtones. Les estimations varient : ce serait plus de 1,2 million, selon le rapport Clatworthy commandé par Ottawa, ou seulement 670 000 selon le Directeur parlementaire du budget, qui croit que seule une fraction (40 %) de ces

personnes s'inscriraient vraiment.

À Listuguj, 294 personnes supplémentaires pourraient obtenir leur statut d'autochtone, estime le ministère des Affaires autochtones et du Nord du Canada (AADNC). À Gesgapegiag, il y en aurait 94 de plus.

Mais c'est à Gespeg qu'il y aura la hausse la plus importante. Déjà, les modifications de 2010 ont fait passer le nombre de membres de moins de 800 avant cette date à 1383 aujourd'hui. En raison des récents changements, entre 300 et 500 membres non statués devraient être reconnus par le gouvernement fédéral.

L'impact est fort à Gespeg parce que « nous, on est sans réserve, les membres sont dispersés. Il y a plus de mariages entre autochtones et non-autochtones », explique l'administratrice du registre de Gespeg, Linda Kelly. Les femmes de Gespeg qui ont perdu leur statut à cause d'un mariage mixte sont donc plus nombreuses qu'à Listuguj ou Gesgapegiag, qui ont une réserve.

Dans deux ou trois générations...

À court terme, les récentes modifications à la Loi sur les Indiens allongent donc la liste des autochtones reconnus par le fédéral.

Toutefois, à long terme, les autochtones perdent leur statut d'Indien au fur et à mesure qu'ils se mélangent avec des non-autochtones. « Le système au complet est fait de façon à ne plus avoir d'Indiens inscrits selon la loi un jour », estime Fred Vicaire, directeur général de Gesgapegiag.

Pour l'instant, ce n'est « pas une préoccupation », dit M. Vicaire. « La population est jeune, il y a beaucoup d'enfants. Mais dans deux ou trois générations, ça deviendra préoccupant. »

Être Micmac, « ce n'est pas juste les services qu'on peut recevoir. C'est un sentiment d'appartenance, je suis Micmaque par mes ancêtres », dit Linda Kelly, de Gespeg.



La discrimination en six dates

1951

Le fédéral adopte une nouvelle version de la Loi sur les Indiens qui resserre les règles sur le statut d'Indien. Les femmes autochtones qui se marient avec un Blanc perdent dorénavant leur statut, alors qu'une non-Indienne qui se marie avec un Indien continue d'en devenir une. Une autre règle discriminatoire persiste : une femme autochtone dont la mère et la grand-mère sont blanches se voit enlever son statut à l'âge de 21 ans, ce qu'on appelle la règle de la « mère grand-mère ».

1985

L'adoption du projet de loi C31 redonne leur statut d'Indienne aux femmes autochtones qui l'ont perdu en se mariant, ainsi qu'à leurs enfants. Les petits-enfants de ces femmes se voient toujours refuser le statut d'Indien si leur père n'est pas indien. La règle de la « mère grand-mère » est abolie et ces femmes retrouvent leur statut.

2009

L'arrêt McIvor de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique établit que la Loi sur les Indiens est encore discriminatoire envers les femmes. En effet, les grands-mères autochtones qui avaient perdu leur statut en se mariant peuvent transmettre ce statut à moins de générations que les grands-pères.

2010

Le projet de loi C3 élimine certaines discriminations résiduelles de la Loi sur les Indiens. Les petits-enfants des femmes lésées par la loi de 1951 retrouvent leur statut d'autochtones.

2015

Selon le jugement Descheneaux de la Cour du Québec, il persiste des inégalités hommes/femmes dans le statut d'Indien, notamment chez les arrière-petits-enfants d'une femme qui a perdu son statut, et entre frères et sœurs nés hors mariage.

Fin 2017

Le projet de loi S3 entre en vigueur et efface les discriminations identifiées par le jugement Descheneaux.

NOMBRE DE MEMBRES DES COMMUNAUTÉS MICMAQUES

	2010	2018	VARIATION
LISTUGUJ	3423	4074	+ 19 %
GESGAPEGIAG	1324	1542	+ 16 %
GESPEG	800	1383	+ 73 %

Note : La croissance s'explique aussi par les naissances, pas seulement par les changements législatifs.

Source : Gespeg et Ministère des Affaires autochtones et du Nord du Canada

DES NOMS DE FAMILLE MICMACS

GESPEG
Jeannotte, Basque, Samson, Lambert
GESGAPEGIAG
Condo, Gedeon/Gideon, Jerome, Martin
LISTUGUJ
Barnaby, Isaac, Metallic, Vicaire

Deux exemples

LES 6(1) ET LES 6(2), C'EST QUOI?

La Loi sur les Indiens définit deux types d'autochtones inscrits, les 6(1) et les 6(2), des chiffres qui font référence aux articles de la Loi.

À titre d'exemple, Fred Vicaire, directeur général de Gesgapegiag, est né d'un père autochtone et d'une mère blanche. Comme ses parents se sont mariés avant 1985, sa mère a acquis le statut d'Indienne. Tous deux sont des autochtones de statut 6(1) et leur fils Fred aussi.

Fred Vicaire a des enfants nés après 1985, dont la mère est blanche. Nés d'un Micmac 6(1) et d'une non-autochtone, ils ont donc un statut 6(2). Être un 6(2) signifie que s'ils ont à leur tour des enfants avec une personne non-Indienne, ils ne pourront pas leur transmettre leur statut.



UNE BATAILLE POSTHUME

Cet exemple est réel, mais les noms sont fictifs puisque la dame qui nous l'a raconté préfère ne pas être identifiée. C'est donc l'histoire de Lyne Côté, une Micmaque de Gespeg, et de sa grand-mère, Flavie Basque.

Mme Basque, une Micmaque, a perdu son statut d'autochtone en épousant un Blanc. En 1985, elle aurait pu retrouver son statut et le transmettre à son fils, Roger Côté. Trop tard : elle était décédée.

Roger, le père de Lyne, a bataillé pour ravoir son statut. Pas si simple : pour convaincre le fédéral, il a fallu fouiller dans un vieux recensement, où Flavie était identifiée comme « Micmac Canadian ». Le père de M^{me} Côté a retrouvé son statut d'Indien, mais ne pouvait toujours pas le transmettre à sa fille Lyne.

Il a fallu la loi C3, adoptée en 2010, pour que Lyne soit reconnue comme Indienne. Grâce à S3, adoptée fin 2017, les enfants et les petits-enfants de Lyne auront aussi droit au statut.



Besoin d'un électrochoc pour l'agriculture gaspésienne

CARLETON-SUR-MER | Le domaine agricole gaspésien a besoin de survoltage. Il ne se porte pas si mal, mais il stagne jusqu'à un certain point, et ce qui stagne menace souvent de reculer.

Il y a 20 ans, le secteur touristique gaspésien était secoué par un reportage de l'émission s'appelant alors Enjeux, de Radio-Canada, un reportage identifiant certes des forces en tourisme, mais aussi des faiblesses, notamment dans la qualité de l'hébergement.

Comme c'est parfois le cas dans des reportages réalisés par les équipes de Montréal, Radio-Canada ne donnait pas dans la dentelle, mais le constat était juste à plusieurs égards: la Gaspésie avait besoin en 1998 d'un certain dépoussiérage en matière d'hébergement hôtelier.

Dans l'année qui a suivi, le gouvernement québécois a lancé un fonds de 6,6 M\$ destiné à des investissements en tourisme en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ce fonds a eu l'effet multiplicateur désiré, puisque des investissements privés dépassant 30 M\$ ont suivi. L'hébergement en Gaspésie et aux Îles n'est pas parfait 20 ans plus tard, mais sa qualité a nettement progressé, et le succès touristique des dernières années y est lié en partie.

Revenons à l'agriculture. Il y a présentement 250 fermes en Gaspésie, générant des revenus de 30 M\$. L'agriculture de la région arrive à une sorte de croisée des chemins. Plusieurs dizaines d'agriculteurs cherchent une relève, le nombre exact étant en évaluation, alors qu'une initiative nommée Arterre cherche à mettre en contact vendeurs et acheteurs.

Le secteur agricole subit la dévitalisation de certains villages où les fermes sont ou étaient concentrées, et c'est parfois l'effritement de l'agriculture qui génère cette dévitalisation. C'est le dilemme de l'œuf ou la poule, pourrait-on dire.

Le marché local et régional est restreint pour les produits s'écoulant dès la sortie des fermes ou après une transformation de proximité. De plus, comme ailleurs, l'agriculture fait face à une pénurie de main-d'œuvre. Enfin, le secteur le plus rémunérateur de l'agriculture gaspésienne, le lait, doit faire face aux assauts des Américains, et des fermes risquent de tomber au combat si la gestion de l'offre est abolie.

Le portrait est toutefois agrémenté de points positifs. Plusieurs producteurs laitiers ont résisté à l'effritement du système de gestion de l'offre au fil des ans en utilisant efficacité et imagination.

Les producteurs bovins du Québec, dont

les Gaspésiens, ont passé à travers une crise particulièrement dure au cours de la dernière décennie et leur vaillance les servira encore.

Notre marché local est certes petit, mais la croissance du tourisme et la réputation des aliments gaspésiens devraient constituer des facteurs facilitants pour l'agrotourisme, notamment.

La Gaspésie compte encore des producteurs de pommes de terre très compétents et la région est reconnue pour la qualité de son agneau nourri aux algues. Les Gaspésiens sont d'ailleurs considérés parmi les meilleurs producteurs d'agneaux au Québec et leurs produits sont demandés dans des marchés haut de gamme aux États-Unis.

La Gaspésie est aussi dans le peloton de tête en acériculture. À Gaspé, Sylvain Tapp vend sa choucroute sur le continent. Dans ce cas, la disponibilité des terres agricoles à proximité de son entreprise constitue un frein à sa croissance.

Pendant ce temps, de nombreuses familles se lancent dans de modestes productions

des émissions de cuisine témoigne d'un intérêt certain. Le problème avec l'intérêt, c'est qu'il ne se traduit pas toujours en actions. Pendant que les gens écoutent des émissions de cuisine avec boulimie, ils achètent des plats préparés d'avance dans des usines à caractère industriel.

Il est généralement reconnu que le développement économique d'une région passe par l'augmentation de son autonomie alimentaire. Les fermes ont la particularité de concentrer leurs investissements dans l'économie locale. C'est la base, et bien que la Gaspésie ne dispose pas des meilleures terres agricoles au Québec, elle peut compter sur de nombreux avantages.

Nos terres ont généralement été développées en harmonie environnementale avec les cours d'eau, comme en témoigne la qualité des rivières à saumon qui bordent les surfaces agricoles. Nos sols ne sont pas brûlés par les produits chimiques comme le sont tant d'autres terres agricoles du Québec.

Si l'essor de l'agriculture biologique se poursuit, la Gaspésie est donc bien placée pour en profiter. Il y a de la place pour l'expansion. La population de la terre croîtra, et la demande d'aliments suivra.

Nos politiciens verront-ils ces indices? Auront-ils la volonté de se pencher sur le développement de notre agriculture? Le dernier plan en ce sens remonte au début des années 2000. Il a

été reconduit pendant un certain temps mais c'est presque le désert depuis une décennie. L'austérité a aussi fait mal dans ce domaine.

Jusqu'à présent, l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie et des Îles est en mouvement pour déposer un plan de développement de l'agriculture tenant compte des besoins de chaque MRC, et du contexte régional.

Une sensibilisation et une mobilisation de la population seraient certes utiles, à ce stade, peut-être par le biais d'une consultation régionale. On pourrait notamment se servir des marchés publics et des réseaux comme Baie des saveurs pour mobiliser les gens. Autrement, nous avons la possibilité de penser à l'agriculture régionale et à des façons de l'appuyer au moins trois fois par jour.

La nourriture que nous mettons sur nos tables devrait nous préoccuper au-delà des allers-retours que nous effectuons dans les marchés d'alimentation.

sans pour autant aspirer à une exploitation d'envergure.

Ces réalités côtoient la relative indifférence démontrée par la plupart des candidats en campagne électorale pour l'agriculture. On aurait dit que la place prise par les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain sur la gestion de l'offre ne laissait aucune place à quelque autre réflexion sur des considérations agricoles.

Pourtant, la nourriture que nous mettons sur nos tables devrait nous préoccuper au-delà des allers-retours que nous effectuons dans les marchés d'alimentation. Cette nourriture est le carburant de notre motricité et de notre capacité de penser.

Elle est aussi, ou devrait être, une source de plaisir et de connaissances. La popularité

COMMENTEZ L'ÉDITORIAL SUR **GRAFFICI.CA**

L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

L'ÉQUIPE DE GRAFFICI

L'INCONTOURNABLE EN GASPÉSIE

COORDONNATRICE

Pénélope Leclerc
direction@graffici.ca

GESTION DE CONTENU ET RÉVISION

Geneviève Gélinas et Gilles Gagné

PUBLICITÉ ET MARKETING

Sophie I. Gagnon
pubvv2016@graffici.ca

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Nadia Leblond, administration@graffici.ca

GRAPHISTE

Anie Cayouette, aniecayouette@gmail.com

PHOTOGRAPHE

Magali Deslauriers (Une)

ÉDITORIALISTE

Gilles Gagné

JOURNALISTES

Gilles Gagné, Karyne Boudreau et Geneviève Gélinas

MERCI AUX COLLABORATEURS BÉNÉVOLES

CHRONIQUEUR

Pascal Alain

ÉQUIPE DE CORRECTION

Valérie Allard, Marie Bernard, Marlyne Cyr, Reine Degarie, Michelle Landry, Janine Porlier et Patricia Poulin.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Simon Bujold (président), Marie Bernard, Gilles Gagné, Geneviève Gélinas, Camille Leduc et Francine Poirier (administrateurs).

POUR DEVENIR MEMBRE DE NOTRE COOP

Écrivez à administration@graffici.ca

ou laissez en tout temps

un message sur notre boîte vocale

en composant

418 368-7575

Remerciements



cabmaria.com



Ministère de la Culture,
des Communications
et de la Condition
féminine

Québec



LA GASPÉSIE DEVANT

PASCAL ALAIN
CHRONIQUEUR

La Gaspésie dans la spirale électorale

CARLETON-SUR-MER | Nous voici à nouveau à l'aube des élections provinciales. La valse des promesses terminée, il ne reste plus que quelques jours avant que l'isolement nous contraigne à élire, par choix ou par défaut, le prochain gouvernement. Depuis quelque temps, cette bête appelée cynisme s'empiffre et grossit à vue d'œil et tend inévitablement à nous avaler.

Et la Gaspésie, dans toute cette spirale, où se situe-t-elle ? Au cours de la campagne, quel parti a véritablement démontré qu'il a à cœur l'avenir des régions ? Une politique de développement et d'occupation des régions, c'est pour quand ? En dehors des élections, peut-on affirmer que la Gaspésie fait encore partie du Québec ?

Retour dans le passé

La mémoire oubliée. Mais comment oublier ? À l'automne 2014, l'ouragan libéral dévastait la région, multipliant les coupes et démantelant des instances régionales de concertation et de développement. La perte de ces organisations est venue freiner notre élan vers l'autonomie, en plus de faire reculer la décentralisation des pouvoirs vers les pôles régionaux. Néanmoins, la Gaspésie a une fois de plus fait preuve de résilience. Tant bien que mal, la région s'est relevée, malgré la perte d'acquis significatifs durement gagnés dans le passé.

Tout cela à un prix, qu'il faut payer. Pendant que d'autres régions du Québec discutent d'enjeux de développement, la Gaspésie, elle, s'embourbe dans des enjeux de survie, perdant ainsi son temps et ses énergies à récupérer ce qu'on nous a enlevé sans nous consulter pendant la vague d'austérité. L'austérité terminée, il est maintenant temps de rebâtir ! On promet de nous redonner le coffre à outils qu'on nous a volé. Notre vote est convoité.

Le message des dernières années m'apparaît facile à décoder : Québec tend à abandonner les régions situées en périphérie des grands centres. Sans vouloir généraliser, les commentaires des gens sur les tribunes téléphoniques et les plates-formes de toutes sortes révèlent qu'un fossé se creuse entre les centres urbains et le monde rural. Alors que l'on devrait travailler ensemble et être solidaires, la fracture entre les deux mondes s'accroît. La Gaspésie, comme ses complices, est perçue comme un boulet, au lieu d'une opportunité ; comme une région déficitaire, au lieu d'une plus-value à la société québécoise ; comme une région subventionnée qui tire le Québec vers le bas, au lieu d'une région dont il faut redéfinir le rôle et la contribution, notamment par la tenue d'États généraux sur le monde rural. Les derniers remontent à 1991...

Que faire ?

La campagne électorale a donc été marquée par des débats orientés notamment sur les enjeux du transport - notre lien avec le monde ! - et de la démographie, pièce maîtresse pouvant assurer l'avenir d'une région. Nos prédécesseurs se sont battus pour obtenir le train. Nous voici en train de nous battre pour le ravoir. Les remèdes imposés par l'austérité – on nous a répété que c'était pour notre bien ! – sont venus diminuer l'offre de services publics en Gaspésie, ce qui a eu comme conséquence de voir de jeunes diplômés détenteurs d'expertise quitter la région. Nous voici en train de faire des pieds et des mains pour en attirer ou les faire revenir.

À quoi s'attendre d'un bon gouvernement à l'égard de la Gaspésie ? Ce gouvernement devrait a priori éviter d'analyser la région par la seule et unique grille économique. Les dimensions historique, sociale, culturelle et géographique sont à prendre en considération. Le Québec, dépouillé de ses régions, serait méconnaissable.

Le Québec semble en mal d'un projet collectif. Celui de réaménager le Québec et ses régions et de revoir la gouvernance de ce territoire unique s'impose. Se donner le devoir de réfléchir sur l'avenir du Québec et de ses régions constituerait un projet de société rassembleur, en ayant comme trame de fond des valeurs telles que l'égalité, l'équité, la prospérité, la qualité de vie et la durabilité.

Qui vote pour ça ?

Élections provinciales
du 1^{er} octobre 2018

Dates importantes

Du 10 au 27 septembre

Inscrivez-vous sur la liste électorale ou modifiez votre inscription

Présentez-vous à l'adresse indiquée sur la carte d'information que vous avez reçue par la poste et apportez une ou des pièces d'identité qui, ensemble, indiquent votre nom, votre date de naissance et votre adresse.

Du 21 au 27 septembre

7 jours pour voter par anticipation

Les dates, les heures et les lieux de vote par anticipation sont indiqués sur la carte d'information que vous avez reçue par la poste. Apportez une des cinq pièces d'identité requises pour voter.

Les 21, 22, 25, 26 et 27 septembre

Inscrivez-vous et votez en même temps

Présentez-vous à l'adresse du bureau du directeur du scrutin indiquée sur la carte d'information que vous avez reçue par la poste et apportez une ou des pièces d'identité qui, ensemble, indiquent votre nom, votre date de naissance et votre adresse.



Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

1^{er} octobre

Jour des élections

Vous recevrez par la poste une carte de rappel indiquant l'adresse de votre bureau de vote pour le jour des élections, ainsi que le nom des personnes candidates qui se présentent dans votre circonscription. Apportez une des cinq pièces d'identité requises pour voter.

NOUVEAU ! Textez « RAPPEL » à VOTEQC (868372) et recevez un message texte qui vous rappellera d'aller voter le 1^{er} octobre.

Pour en savoir plus :

- Consultez notre site Web au www.elections.quebec;
- Communiquez avec nous :
 - info@electionsquebec.qc.ca;
 - 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

Tous les votes sont importants.
Aux élections provinciales, à vous de voter !



élections
Québec



Roch « Moïse » Thériault : comment oublier ?

SAINT-JOGUES | Il y a 40 ans cette année, Roch Thériault arrivait en Gaspésie, après un séjour en Beauce, afin d'installer son groupe en retrait de la société, en prévision de la fin du monde. Appelé Moïse par ses disciples, il les traitera avec supériorité et une sauvagerie croissante, à mesure qu'il assoira son pouvoir.

Roch Thériault disait être en contact avec le Tout-Puissant, et de ce lien émanait la prédiction de l'apocalypse pour février 1979. Ex-adventiste, l'homme avait quitté cette religion et il dirigeait sa secte en s'appuyant, disait-il, sur ses propres interprétations de la bible. Une liste de ses exactions est décrite dans *L'alliance de la brebis*, un livre rédigé par Gabrielle Lavallée, qui a suivi Moïse pendant 12 ans.

De nombreuses personnes de la Baie-des-Chaleurs sont entrées en contact avec Roch « Moïse » Thériault et ses disciples entre leur arrivée à Bonaventure, le 5 juin 1978, et leur départ, en février 1984.

Au début, les réactions allaient de l'incrédulité à la sympathie, en passant par les railleries, les encouragements, les relations d'affaires et une solide dose de curiosité. La secte avait bénéficié d'appuis pour atteindre le lac Sec, le 11 juillet 1978, à 15 kilomètres au nord de Saint-Jogues, communauté située au nord-est de Paspébiac.

André Babin, de Bonaventure, s'est retrouvé en contact avec le groupe en 1979 pour son boulot.

« Je travaillais au ministère des Ressources naturelles, section forêt. Il avait fallu l'aviser de sortir. Il était illégal de s'installer sur les terres publiques sans bail, mais il répondait

que quand tu tiens feu et lieu, tu as des droits [...]. Il était saoul une fois et il avait chiffonné la lettre du ministère [...].

**En 1978-1979, « ça devenait à la mode
d'aller au mont de l'Éternel.
C'était à qui allait les visiter ».**

FORMATIONS

AUTOMNE 2018

LA RECETTE ÉVÉNEMENTIELLE

Bonaventure, le vendredi 19 octobre 2018
Formatrice : Manon Larin-Picard



© Julie Artacho

Vous planifiez un événement ou êtes responsable de l'organisation d'événements spéciaux au sein de votre organisation ? Ce cours de gestion événementielle est

conçu pour vous permettre de vous familiariser avec les différentes facettes de la gestion événementielle, de développer vos aptitudes en planification, de faciliter l'identification et la coordination des ressources disponibles et plus encore.

LE DROIT D'AUTEUR EN LITTÉRATURE- CHANSON-JOURNALISME

Bonaventure, le samedi 20 octobre 2018
Formatrice : Annie Landreville



Cette formation vise à familiariser les participants à tout ce qui touche les droits d'auteur du domaine de l'écrit : littérature, chanson, journalisme.

Le droit d'auteur, qu'est-ce que c'est ? Comment protéger vos œuvres ? Comment lire un contrat ? Quelles sont les ressources juridiques qui peuvent vous aider ? Etc.

DEMANDES DE FORMATION

Vous êtes un artiste ou un travailleur culturel ? Une formation de groupe ou un perfectionnement (dans votre discipline ou dans un champ de formation connexe) vous permettrait de faire un bond en avant dans le développement de votre carrière ?

Déposez votre projet de formation **avant le 15 octobre 2018** pour la session qui se tiendra du 10 janvier au 10 mars 2019.

Pour tous les détails, visitez le culturegaspesie.org
sous l'onglet « Formation »
418 534-4139 / 1 800 820-0883

c u l t u r e
GASPÉSIE

Québec

Le ministère n'était pas intervenu au début de l'occupation de la secte, il faut dire», note M. Babin.

Il se souvient qu'en 1978-1979, «ça devenait à la mode d'aller au mont de l'Éternel. C'était à qui allait les visiter. Le patron, au bureau, y allait les fins de semaine. On ne savait pas trop pourquoi. Des policiers aussi allaient là pendant leur congé. Des gens allaient livrer du poisson. Ce n'était pas bête, ce que Moïse faisait. Il manipulait les gens. Il était déifié par certaines personnes. Les interventions sont venues à partir du moment où il y a eu des abus. Le centre jeunesse surveillait la situation des enfants. Il [Moïse] a été sorti.»

Johanne Larocque, de Saint-Jogues, se souvient du premier été de Moïse au lac Sec.

«Il était venu faire scier du bois chez mon père, qui était allé livrer ses planches. Les gens du groupe obéissaient à Moïse. Il y avait une grosse barrière avant leur maison. Mon père n'était pas impressionné par Moïse. Il le déprenait quand son véhicule était embourbé mais des gens l'étaient, impressionnés. Il était allé à la polyvalente de Paspébiac et le directeur avait accepté qu'il bénisse les enfants. Une voisine avait été bénie pour réussir son examen et Moïse lui avait dit qu'elle passerait. Elle a échoué», note Mme Larocque.

Moïse a aussi fait des interventions à CHNC. «Des gens donnaient de la nourriture. La police apportait le courrier. C'était une façon de surveiller. Il [Moïse] battait un de ses disciples; on l'avait su. Mon père a cessé de faire affaires avec lui. Des gens allaient boire là, au mont de l'Éternel. Au Cégep, à Montréal, l'auteur me demandait d'où je venais et je répondais: "Tu ne sauras pas où c'est, Saint-Jogues", mais tout le monde savait, à cause de cette histoire», ajoute Mme Larocque.

Une commerçante retraitée de la Baie-des-Chaleurs se souvient bien du groupe. Elle préfère rester anonyme. «Ils venaient au magasin. Ils montaient des factures. Il fallait insister pour se faire payer [...]. Celui qui s'est fait castrer est arrivé en pleine nuit, avec une cruche en grès, pesante. "Je m'en vais chez moi". Je montais à Maria le lendemain, à l'hôpital. Il est monté avec moi. Il m'a raconté toutes sortes de choses. J'en ai cru la moitié. Même parti, il racontait ce que Moïse lui disait de dire», dit-elle.

André Babin s'est rendu au lac Sec en 1979 pour signaler à Moïse qu'il n'était pas autorisé à occuper sans permis ce secteur de terres publiques.

Son conjoint les embauchait parfois, notamment pour corder le bois. «Je suis arrivée une fois. Ils étaient accotés sur la corde de bois, en attendant le retour de mon mari [...]. Ils avaient faim. J'ai fait de la soupe. Si je demandais quelque chose, comme "voulez-vous reprendre de la soupe ?", comme un ressort, leurs têtes se tournaient vers Moïse. On voyait

qu'ils avaient peur de lui», ajoute-t-elle.

Le couple n'a jamais pu récupérer les 3000\$ de créances de la secte. C'était toute une somme il y a 34 ans.

Salomon Grenier, de Saint-Godefroi, était gardien à la prison de New Carlisle quand Moïse y était incarcéré. «Au début, il était avec Nathan [un disciple]. Les deux hommes avaient été emprisonnés. Il [Moïse] avait été longtemps en attente de procès [de décembre 1981 à avril 1982]. Il recevait un paquet d'argent de sa gang de femmes. Ce n'était pas un prisonnier difficile. Il avait reçu une peine de deux ans moins un jour ; en comptant le temps en prévention [quatre mois], il avait été relâché avant ses deux ans [à Québec]», se souvient-il.

« Moïse était allé à la polyvalente de Paspébiac et le directeur avait accepté qu'il bénisse les enfants. »

Après avoir vu Moïse déambuler une partie de l'été sur les chemins de Saint-Jogues, Johanne Larocque a saisi l'importance publique de l'affaire à l'automne 1978, lors de ses études collégiales à Montréal.
« Je regardais les nouvelles à la télévision un moment donné: "Mais c'est l'église de Saint-Jogues! Mais c'est papa qui descend les marches!". Je n'en croyais pas mes yeux. »



L'affaire Roch Thériault: faits marquants

16 mai
1947

Naissance de Roch Thériault, au Saguenay.

Juillet 1977

Rencontre entre Roch Thériault et Gabrielle Lavallée, future disciple de la secte de cet homme de religion adventiste, qui offre des ateliers pour cesser de fumer.

10 juillet
1978

Arrivée de Roch Thériault, de ses neuf femmes et de deux hommes en forêt publique, au lac Sec, près de Saint-Jogues, après un séjour à Bonaventure. Il baptise le mont adjacent au lac « montagne de l'Éternel ».

10 septembre
1978

La commune est installée avec la construction d'une maison et de dépendances. Les membres brûlent leurs papiers d'identité.

16 septembre
1978

Roch Thériault donne des noms bibliques aux membres de la secte, au lendemain de premiers débordements violents sur une femme voulant partir. Les membres le nomment Moïse mais l'appellent Papy au quotidien.

Automne
1978

Dans un reportage diffusé à Radio-Canada, Moïse prédit la fin du monde pour février 1979. « Il va tomber des grêlons gros comme des automobiles », dit-il. Le groupe de 27 personnes en juin, n'en compte plus que 16. Moïse perd de plus en plus souvent patience et bat des membres du groupe, dont Gabrielle Lavallée.

Janvier/
février
1979

Les accouchements se succèdent au mont de l'Éternel, supervisés par Gabrielle Lavallée, infirmière de profession.

Fin mars
1979

Moïse et les trois autres hommes de la secte sont arrêtés par la police, hélicoptères à l'appui. Les trois hommes sont relâchés et des parents de femmes de la secte veulent qu'elles rentrent au bercail, en vain.

27 avril
1979

Moïse est relâché après un séjour à Québec en évaluation psychiatrique. Il est déclaré à la fois inapte à subir son procès, et assez sain d'esprit pour être relâché. Il ordonne aux membres de demander de l'assistance sociale, sept mois après la destruction de leurs papiers.

Juillet
1979

Les chèques arrivent et avec l'argent, Moïse se saoule régulièrement et violente un peu tout le monde, selon son humeur. Il multiplie les châtiments et des humiliations inqualifiables.

17 octobre
1979

Décès d'une femme souffrant de sclérose en plaques et suivant le groupe de Moïse depuis le printemps 1978, avant l'arrivée en Gaspésie. Elle est la seule femme avec qui Moïse est resté doux.

Année
1980

Moïse instaure une pratique de plus en plus courante, en forçant les membres de la secte à punir celui ou celle qui lui aura désobéi.

1^{er} janvier
1981

Moïse reçoit un commerçant de Bonaventure et des motoneigistes. Il fait danser les femmes de la secte, nues, et il humilie Gabrielle Lavallée en fin de fête.

DÉPLACEZ-VOUS GRÂCE AUX SERVICES DE

TRANSPORT

EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE



NAVETTES DE LIAISON
AUX ARRÊTS
D'ORLÉANS EXPRESS



TRANSPORT
COLLECTIF



TRANSPORT
DE VÉLOS

RÉGÎM  Tu me transportes !

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1 877 521-0841 > WWW.REGIM.INFO



Photo : Éyette Curvalle, Le Soleil

23 mars
1981

La cour confie à Moïse la garde de ses deux fils.

26 mars
1981

Un bébé de deux ans meurt à la suite de coups portés par un membre de la secte, Néhémie, arrivé en novembre, apparemment sur recommandation d'un hôpital psychiatrique.

14
septembre
1981

Moïse castre Néhémie et il coupe plus tard un bout de doigt de Gabrielle Lavallée. Néhémie partira quelques jours plus tard.

12
novembre
1981

La police vient au lac Sec, et revient quelques jours plus tard. La mort du bébé est évoquée. Moïse dit que le bébé est mort le 6 juin, au lieu du 26 mars.

9 décembre
1981

La police revient et arrête Moïse et deux membres de la secte. Ils sont incarcérés.

18 janvier
1982

De nouvelles accusations sont déposées, pour totaliser 22. Un ordre d'éviction permanent est décrété pour les habitations du lac Sec. Moïse est libéré le 13 avril. Le procès est fixé au 28 septembre. Les membres de la secte trouvent divers logements de Paspébiac à Bonaventure.

Septembre
1982

Moïse reçoit une sentence de deux ans moins un jour. Enceinte de trois mois, Gabrielle Lavallée est condamnée à neuf mois de prison pour avoir participé à la castration de Néhémie. Ils sont envoyés à Québec.

Roch Thériault photographié en 1979, l'année où devait survenir la fin du monde, selon lui.

Lui et ses disciples avaient construit une maison et des dépendances dans l'arrière-pays de Saint-Jogues en 1978.

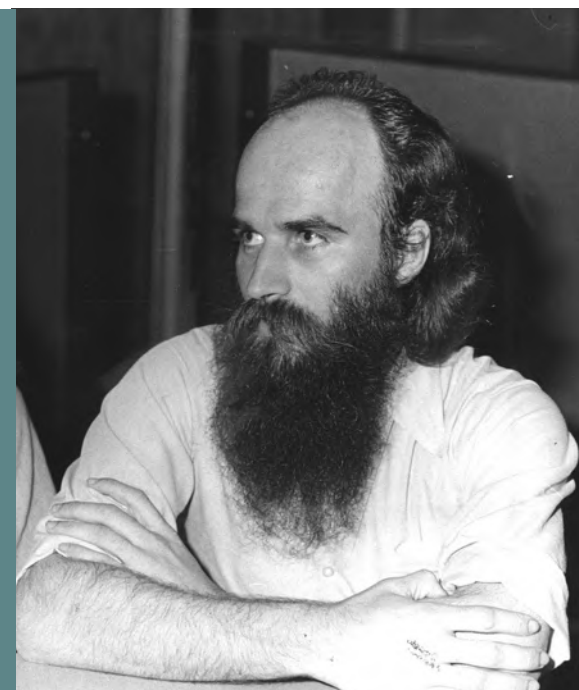


Photo : Guy Dubé, Le Soleil

Noël
1982

Gabrielle et Moïse sortent de prison pendant quelques jours et rejoignent le groupe à Paspébiac. Gabrielle fuit Moïse par peur de violence et il tente de la rattraper. Il est arrêté à New Carlisle.

31 mars
1983

Libérée de prison deux semaines avant, Gabrielle accouche en Gaspésie. Avec Moïse toujours en prison, le groupe vit plus paisiblement et vend des légumes l'été.

23 janvier
1984

Moïse, toujours à Québec, ordonne au groupe de quitter la Gaspésie. Gabrielle est de nouveau enceinte de lui. La secte s'installe temporairement à Québec.

1^{er} mai
1984

La secte déménage à Burnt River, en Ontario. Ivre la plupart du temps, Moïse y multiplie les exactions, en coupant notamment le bras de Gabrielle Lavallée, à froid, au-dessus du coude, et en tuant sa conjointe, Solange Boilard, en pratiquant une « chirurgie » à froid, pour couper avec un couteau une partie de son intestin.

18 janvier
1993

Moïse est condamné à la prison à vie, à purger au Nouveau-Brunswick, où certaines de « ses » femmes le suivent. Gabrielle Lavallée publie la même année *L'alliance de la brebis*, livre dans lequel elle décrit l'in vraisemblable saga du groupe.

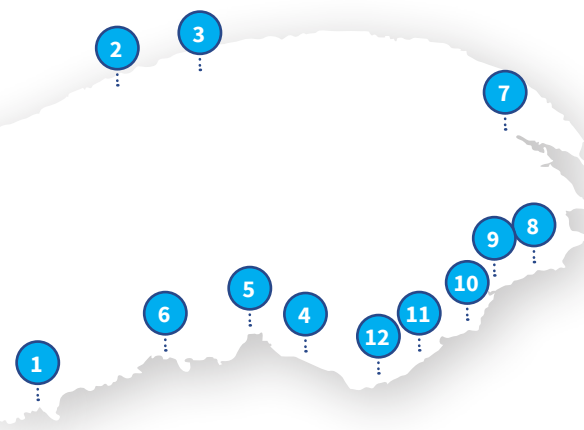
26 février
2011

Moïse est retrouvé mort dans sa cellule, après avoir été tué par un codétenu.



VOTRE PHARMACIEN, TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS EN GASPÉSIE

- 1 **POINTE-À-LA-CROIX**
Brigitte Arseneault et Marc Carrière
pharmaciens propriétaires
52, boul. Interprovincial
418 788-2500
- 2 **CAP-CHAT**
Isabelle Landry
pharmacienne propriétaire
61, Notre-Dame Ouest
418 786-5551
- 3 **SAINTE-ANNE-DES-MONTS**
France Deschênes Leclerc
pharmacienne propriétaire
20, boul. Sainte-Anne Ouest
418 763-5575
- 4 **CAPLAN**
Jacinthe Desjardins et Clément Gagnon
pharmaciens propriétaires
37, boul. Perron Est
418 388-2345
- 5 **NEW RICHMOND**
Jacinthe Desjardins et Clément Gagnon
pharmaciens propriétaires
145, chemin Cyr
418 392-4451
- 6 **CARLETON-SUR-MER**
Steve Rioux et Jean-François Richard
pharmaciens propriétaires
523, boul. Perron
418 364-3393
- 7 **GASPÉ**
Daniel Laurendeau
pharmacien propriétaire
79, rue Jacques-Cartier
418 368-5501
- 8 **GRANDE-RIVIÈRE**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
200, Grande-Allée Est
418 385-2121
- 9 **CHANDLER**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
60, boul. René-Lévesque Est
418 689-2120
- 10 **NEWPORT**
Michel et Terry Whittom
pharmaciens propriétaires
334, route 132
418 777-2013
- 11 **L'ANSE-AUX-GASCONS**
Jean-François Bourdages
pharmacien propriétaire
4A, route du Havre
418 396-2025
- 12 **PASPÉBIAC**
Jean-François Bourdages
pharmacien propriétaire
112, boul. Gérard-D. Levesque Ouest
418 752-3807



Vos pharmaciens propriétaires affiliés à  **Jean Coutu**



Le syndrome du berger

GASPÉ | Un méchant gourou et des membres innocents, victimes de son pouvoir ?

Le mécanisme à l'œuvre est plus compliqué que ça, estiment les spécialistes qui ont étudié des groupes de type sectaire depuis l'affaire Roch Thériault. La responsabilité est partagée, disent-ils.

« Le leader n'existe pas sans ses membres qui lui donnent ce pouvoir. C'est une rencontre », résume Marie-Andrée Pelland, professeure de criminologie à l'Université de Moncton.

« De l'extérieur, on dit que ces gens ont été manipulés. Mais ils ont une part de responsabilité. On fait le parallèle avec la dépendance aux drogues : pour ne pas avoir à couper ce lien de dépendance, des gens sont prêts à commettre des crimes », explique le sociologue des religions Alain Bouchard, coordonnateur du Centre de ressources et d'observation de l'innovation religieuse, à l'Université Laval.

Le psychiatre Jean-Yves Roy (aujourd'hui décédé), qui a traité certains membres du groupe de Thériault, appelait ce phénomène le « syndrome du berger », rappelle M. Bouchard. « Il se développe une codépendance malade entre des gens blessés intérieurement, à la recherche de quelque chose. Tant le leader que les adhérents trouvent tout d'un coup une grande satisfaction. Ils pensent que la solution est là. Ils se coupent du reste de la société. Et quand quelque chose de malsain se développe, ceux à l'intérieur ne le voient pas. Ils pensent que les autres ne comprendront jamais. »

Dans ces groupes, on voit souvent un « engagement intensif des membres » et une quête d'autosuffisance, où l'on tente de se séparer du monde extérieur, explique Mme Pelland. Le message véhiculé : « Le monde extérieur transmet des mauvaises choses. Nous allons vous donner accès à des choses exceptionnelles : l'illumination personnelle ou le paradis », analyse Mme Pelland. La séparation est marquée de diverses manières. « On s'installe dans la forêt en Gaspésie, on crée une école ou une ferme. Il y a des points distinctifs [aux membres] : des vêtements, des médailles, un vocabulaire. »

Il ne faut pas voir des sectes partout. « Le mot secte est souvent utilisé pour étiqueter un groupe minoritaire qui s'éloigne de ce qu'on est habitués de voir », dit M. Bouchard. Lui comme Mme Pelland sont d'ailleurs mal à l'aise avec le terme « secte ». « Personne ne veut faire partie d'une secte ! », lance-t-elle.

Il n'y a pas d'indicateur fiable pour dire qu'un groupe est dangereux, selon M. Bouchard. « Je peux dire : tout groupe qui se coupe de la société, c'est dangereux. Mais il y a des groupes catholiques cloîtrés. Est-ce dangereux ? Non », illustre-t-il.

Et si jamais...

A-t-on les ressources et les mécanismes en place pour intervenir si jamais une autre affaire Roch Thériault se présente ? « Oui, on les a, mais ça pourrait arriver encore », estime M. Bouchard. « Les mécanismes vont fonctionner en autant que quelqu'un dénonce. Mais dans certains cas qu'on a vécus, les gens étaient coupés de l'environnement. »

Quarante ans plus tard, l'affaire Moïse Thériault est encore vivante dans bien des mémoires. Pourquoi ? « J'ai la profonde conviction que ces histoires ont marqué notre imaginaire parce que ça nous conforte dans notre attitude d'aujourd'hui, dans notre rejet des organisations religieuses », estime M. Bouchard.

« Respectez la propriété de ceux qui vivent en harmonie avec Dieu », proclame cette affiche installée près de la commune du mont de l'Éternel en 1978.



Photo : Élyette Curvalle, Le Soleil



Photo : Élyette Curvalle, Le Soleil

Les disciples et le leader développent une « codépendance malade » dans un groupe sectaire, expliquent les experts consultés par GRAFFICI. Ici, deux membres du groupe photographiées en 1978 au mont de l'Éternel.

QUOI FAIRE



« Il ne faut jamais dire à quelqu'un qu'on aime qu'il est dans une secte et que c'est dangereux. On renforce son idée du "eux" et du "nous" », insiste Marie-Andrée Pelland. « Il faut écouter, poser des questions sans jugement. Et surtout, il faut toujours avoir une porte ouverte, maintenir les liens. »

Les autorités peuvent voir le problème comme tellement gros qu'ils prennent du temps à intervenir, remarque Mme Pelland. Et quand ils le font, ils commettent parfois l'erreur d'aller discuter avec le leader, le renforçant ainsi dans son rôle. « Où ça s'est bien passé, c'est quand les autorités sont intervenues avec les parents, en réaffirmant leur autorité parentale », dit Mme Pelland, en rappelant l'exemple de l'Église baptiste de Windsor, au début des années 1980. À la suite d'une intervention de

la Direction de la protection de la jeunesse, les parents ont pris leurs distances d'un pasteur qui prescrivait les châtimements corporels pour les bébés de moins d'un an. Roch Thériault battait d'ailleurs des enfants de moins d'un an.

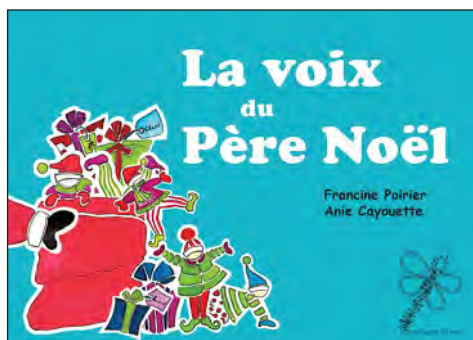
Pour Alain Bouchard, l'information peut prévenir bien des dérives. Et si les choses tournent au vinaigre, il faut intervenir en douceur. « Si ces gens voient le monde extérieur comme mauvais, il suffit que des gens débarquent en force pour que ça crée une commotion et ça peut dégénérer », dit-il. Il donne l'exemple de Waco, au Texas, où un siège des forces de police en 1993 s'est soldé par la mort de 82 personnes, la plupart dans un incendie à la résidence des Davidiens, un groupe religieux.



Des livres gaspésiens pour tous les goûts

Des auteurs et des illustrateurs gaspésiens sont nombreux à lancer leurs ouvrages ces temps-ci. Plusieurs collaborateurs présents ou passés de GRAFFICI se retrouvent parmi eux. Bonne lecture!

La voix du Père Noël



BONAVENTURE | Francine Poirier et Anie Cayouette se connaissent depuis leur maternelle, à Carleton-sur-Mer. «Je dessine pour Francine depuis le primaire: elle a conservé des dessins que j'avais faits pour elle», indique Mme Cayouette. Quant à Mme Poirier, «j'écris des histoires depuis que je sais écrire», dit-elle. Après s'être perdues de vue au cégep, les deux amies se sont retrouvées il y a cinq ans. Mme Cayouette était devenue designer graphique et illustratrice.

«Je travaille avec l'aquarelle et les encres, mais pas de façon conventionnelle», décrit-elle.

M^{me} Poirier avait accumulé un presque plein tiroir d'histoires: «Je me spécialise dans le court et le bref, des nouvelles et des contes [...]». J'ai fait lire une de mes histoires à Anie et elle a dit qu'elle aimerait illustrer mon livre », rapporte l'auteure.

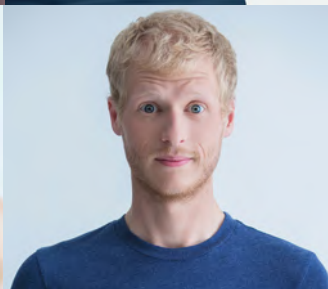
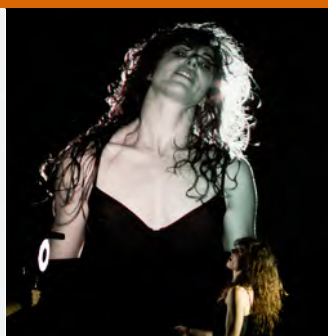
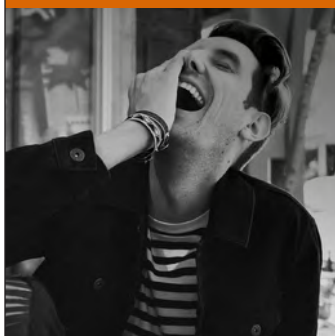
Les deux femmes publient *La voix du Père Noël* chez Liberté des mots, une maison d'édition de Paspébiac qui a vu le jour

à l'automne 2017. Il est le huitième de la collection Petit soleil, destinée aux enfants de 0 à 10 ans.

Le livre commence avec un sérieux problème: le père Noël est atteint d'une extinction de voix un 24 décembre. Plus moyen de faire rire les enfants avec ses «ho, ho, ho!»... La suite au lancement du livre, le 29 septembre à la bibliothèque de Paspébiac. (Geneviève Gélinas)

Pour les VOIR en VRAI!

CDSPECTACLES.COM ou 418 368-3859



 Spectacles
DIFFUSEUR OFFICIEL DE GASPÉ



Trois livres d'un coup pour Orbie

CAP-D'ESPOIR | Il y a dix ans, Marie-Eve Tessier-Collin, alias Orbie, se promettait de produire un dessin par jour et rendait public son engagement sur les médias sociaux. Dix ans plus tard, elle fête cet anniversaire alors que paraissent presque en même temps trois des livres qu'elle a illustrés.

Ceux qui ont aimé *Sven le terrible: pas de vacances pour les pirates* seront heureux de retrouver l'aventurier dans un deuxième épisode: *Pas de princesse pour les pirates*. Orbie se dit peu emballée par les histoires de princesses en général: «mais finalement, je l'aime plus que le premier. J'ai trouvé une façon pas trop quétaine de dessiner la princesse.»

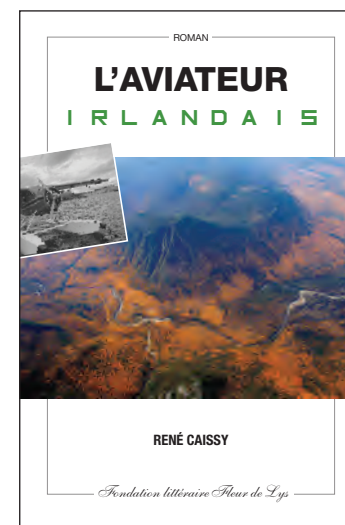
Pour un éditeur ontarien, la femme de 34 ans a pris plaisir à illustrer *Sloth at the Zoom*, un texte où un paresseux emménage dans un zoo où tout va très vite. «C'est une première collaboration hors Québec», dit-elle.

Cerise sur le *sundae*: Orbie publie un premier livre dont elle est à la fois l'auteure et l'illustratrice: *On a un problème avec Lilou la loutre*. Un deuxième avec sa seule signature paraîtra le printemps prochain au Québec et en Belgique: *La corde à linge*, une bande dessinée de 60 pages.

Depuis son *Percé à colorier* en 2008, les Gaspésiens ont aperçu la griffe d'Orbie sur des T-shirts, des dépliants, des «cherche et trouve»... «En 2014, quand on m'a offert d'illustrer deux livres, c'était un rêve qui prenait vie. Avec un livre, tu te retrouves dans les foyers des gens, des enfants vont se le faire lire avant de se coucher. Je suis en train de tasser tout le reste pour ne faire que ça.» (Geneviève Gélinas)



L'aviateur irlandais



MARIA | René Caissy, de Maria, possède au moins deux passions, l'écriture et l'aviation. Dans *L'aviateur irlandais*, un roman, il mélange ces deux champs d'intérêt. Il y raconte la cohabitation entre un pilote, volubile et indiscret, et la propriétaire de l'avion, contemplative et réservée, lors d'un voyage entre la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard.

«J'écrivais des textes pour des magazines comme Québec science et Géo plein air, et j'y mettais des petits éléments d'autobiographie. Je me suis dit que ce serait *l'fun* que je rédige des textes avec des éléments de fiction, que je caricature davantage mes personnages. La fiction me permettait d'inventer des personnages plus grands que nature», raconte René Caissy.

Il avait une vingtaine d'années quand il a trouvé pour la première fois une valorisation à sa propre écriture, lors d'un concours organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse à l'occasion des Fêtes Québec-Saint-Malo, en 1984. Il a également écrit des textes pour la revue *Franc vert* dont un, son premier, sur le Parc de la Gaspésie, qui avait fait la manchette, sans qu'il l'ait imaginé une minute au préalable.

«De là, j'ai continué à travailler à la pige pour diverses publications, et j'ai lancé un blogue sur le pilotage qui a constitué une base intéressante de lecteurs, en grande partie ceux qui ont acheté mon livre dès le lancement», souligne M. Caissy.

Il a pris 10 ans avant d'achever *L'aviateur irlandais*, publié par la Fondation littéraire Fleur de Lys. René Caissy compte aussi de nombreux adeptes de ses photos aériennes, publiées régulièrement sur sa page Facebook. Ses commentaires vifs sont aussi fort appréciés par ceux qui le suivent. (Gilles Gagné)

Curiosités de la Baie-des-Chaleurs

CARLETON-SUR-MER | Dans cet ouvrage, deux historiens, Pascal Alain et Pierre Lahoud, s'unissent pour faire découvrir 100 trésors, souvent méconnus, localisés entre l'Ascension-de-Patapédia et Gascons. Un accent particulier, mais non exclusif, a été placé sur des lieux situés en retrait de la route 132. «On s'intéresse à l'histoire mais pas toujours avec un grand H», aborde Pascal Alain. «Les meilleures anecdotes viennent des gens du terrain et c'est en les côtoyant qu'on en apprend», ajoute Pierre Lahoud, pour expliquer les «petites histoires» savoureuses qui ponctuent l'ouvrage de 220 pages publié aux Éditions GID.

Le livre est agrémenté de nombreuses photos aériennes et terrestres de Pierre Lahoud qui, bien que vivant à l'île d'Orléans, est devenu au fil de ses incursions un amoureux de la Gaspésie. «C'est à travers ces détours qu'on donne aux gens l'appropriation des objets d'un territoire. En les connaissant, on les protège», dit-il.

Concepteur et directeur de la série *Curiosités*, qui explore d'autres secteurs que celui de la Baie-des-Chaleurs, Pierre Lahoud a pris plus de 800 000 images aériennes depuis plus de 40 ans, notamment en Europe. Sa rencontre avec Pascal Alain date d'une

quinzaine d'années, à l'époque où ce dernier coordonnait le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine à Carleton-sur-Mer.

Pascal Alain a trouvé des anecdotes aux images fortes afin de compléter l'histoire

de certains lieux. «Les paroles exprimées en chaire par le curé Plourde en 1937 pour parler de la fourche à Ida de Maria ont de quoi surprendre, pour l'époque», souligne-t-il. Il faut aller les lire... (Gilles Gagné)



Pierre Lahoud et Pascal Alain, les deux auteurs de *Curiosités de la Baie-des-Chaleurs*

Rêve, ose, agis
**FEMMESSOR
COLLOQUE**
Région de la Gaspésie –
Îles-de-la-Madeleine
2018

Inscrivez-vous!
18-19 OCTOBRE

LIEU

Centre des congrès de la Gaspésie
482, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

HORAIRE 18 oct.

Atelier/Conférence : *L'art du pitch :
Communiquer pour influencer
et générer un passage à l'action*

Denis Bouchard et
Geneviève Desautels

Entrevue de Diane Bérard
Geneviève Desautels

Conférence : *Les enjeux des
ressources humaines en 2018*
Danièle Henkel

* Pour consulter l'horaire complet, rendez-vous
sur femmessor.com/activites-femmessor



ANIMATION
Diane Bérard

HORAIRE 19 oct.

Choix de 2 ateliers :

1. *Comment se préparer à transférer
son entreprise à une personne externe ?*
2. *Vendre sur un nouveau marché : trois
recettes gagnantes*
3. *La légalisation du cannabis versus la
responsabilité des employeurs*
4. *Comment optimiser son équilibre ?*

Entrevue de Sévrine Labelle, PDG de Femmessor
Entrepreneurs(e)s de la région

Lancement

Les Expertes Femmessor

PRIX

Prévente : entre 50 \$ et 175 \$ (4 au 28 septembre + taxes + frais)
Régulier : entre 75 \$ et 250 \$ (29 septembre au 12 octobre + taxes + frais)

colloquefemmessorgaspesie2018.eventbrite.ca

INFORMATION

Lisa Deslauriers
l.deslauriers@femmessorqc.com | 1 844 523-7767, poste 235

Partenaire majeur



Partenaire collaborateur



Partenaire accompagnateur



Partenaire prestige



Partenaires engagés



Partenaires impliqués

